

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis actuellement étudiant en Master de Droit Public à l'Université de Perpignan, diplômé d'une Licence de Droit et d'un Baccalauréat de Sciences Economiques et Sociales.

Très tôt, j'ai souhaité me pencher sur les impacts et l'héritage des Jeux Olympiques. J'ai pu réaliser un Mémoire sur cette thématique durant ma troisième année de Licence et je souhaite désormais consacrer mon Master 2 à la rédaction d'un Mémoire portant à la fois sur les impacts des Jeux mais aussi sur le fonctionnement et l'administration du CIO, organe puissant dans le monde sportif mais souvent décrié (opacité, corruption...).

- ***Vous venez de mettre en ligne une analyse détaillée des trois candidatures aux JO 2018: Annecy, Munich et PyeongChang. En toute objectivité, quelles sont, selon vous, les chances de la France ? Sachant qu'un nouvel échec serait catastrophique en termes d'images à l'international.***

Annecy 2018 a connu des débuts très chaotiques, il faut le reconnaître. Le premier projet avait d'ailleurs été sévèrement considéré par le CIO qui avait malgré tout « sauvé » Annecy d'une élimination dès la phase de requérance, en Juin 2010, élimination qui aurait été vécu comme une véritable humiliation pour la France, terre olympique par excellence et patrie de Pierre De Coubertin. A ce moment là, les deux membres français du CIO n'étaient d'ailleurs pas pleinement en phase avec la candidature.

Aujourd'hui, Annecy 2018 a le soutien de Guy Drut et Jean-Claude Killy, « Monsieur JO d'hiver » au sein du CIO. Ils l'ont démontré lors de la visite de la Commission d'Evaluation du CIO à Annecy début Février et continueront jusqu'à l'élection de la Ville Hôte, le 06 Juillet à Durban en Afrique du Sud.

La candidature tricolore reste en position d'outsider face à Munich et surtout PyeongChang qui présente une candidature olympique pour la troisième fois consécutive (battue par Vancouver pour 2010 et Sotchi pour 2014) mais à, selon moi, réussi à rattraper une partie de son retard. La visite de la Commission a, à cet égard, montré des signes encourageants. La Commission a par exemple été impressionnée par la qualité des sites proposés, la beauté naturelle des Alpes... En outre, la France possède une réelle expérience dans l'accueil de compétitions sportives internationales : JO d'Albertville 1992, Championnats du Monde d'Athlétisme 2003, Coupe du Monde de Football 1998 et de Rugby 2007 et prochainement les Mondiaux de Judo à Paris... En 2009, les Mondiaux de Ski Alpin de Val d'Isère ont également été une belle réussite tant en matière d'organisation que de ferveur populaire.

Ces éléments ne sont pas négligeables, mais ils ne sont pas déterminants pour autant : l'Allemagne possède elle aussi une très grande expérience organisationnelle (Mondiaux de Garmish-Partenkirchen cette année) et la Corée du Sud commence à émerger sur la scène internationale malgré quelques débuts difficiles à l'image des Mondiaux 2009 de Biathlon où la neige a cruellement manqué.

Annecy 2018 possède de nombreux atouts mais elle doit les faire savoir à l'échelle internationale et bien entendu aux membres du CIO qui seront seuls à voter, le 06 Juillet prochain.

Ce qui est intéressant à voir, c'est qu'Annecy 2018 ne tombe pas dans les travers de Paris 2012. Le dossier français n'est pas favori et c'est peut être une chance pour nous. En 2005, des critiques s'étaient portées sur l'arrogance française, le fait de vouloir impressionner jusque dans les moindres détails à l'image du film de présentation réalisé par Luc Besson. Cette fois-ci, la France a décidé de jouer la carte de la modestie et de la tradition jusqu'au bout avec la désignation d'un jeune réalisateur (Nicolas Barry).

Afin de faire connaître le projet français, les promoteurs d'Annecy 2018 ont par ailleurs engagé des pointures du lobbying olympique avec Andrew Craig, artisan des victoires de Vancouver 2010 et Sotchi 2014 et Nick Varley qui a contribué à la victoire de Londres 2012 et Rio 2016.

Lorsque l'on se lance dans la course olympique, on se retrouve dans la cour des grands. Tous les facteurs sont importants et le moindre détail peut être fatal, c'est pour cela qu'il est essentiel d'avoir de bons réseaux à l'échelle internationale et des experts de l'institution olympique et de ses rouages.

Si échec il y a, ce sera peut être à cause des débuts chaotiques mais ce sera surtout à cause de la règle tacite de l'alternance des continents : Turin a organisé les JO 2006, Vancouver ceux de 2010, Sotchi ceux de 2014. Deux des trois dernières olympiades d'hiver ont eut lieu ou auront lieu en Europe. Pour 2018, ce sera peut être au tour de l'Asie et donc de PyeongChang.

La France peut gagner à Durban, mais la bataille finale s'annonce difficile face à deux concurrentes sérieuses. Les prochains rendez-vous (publication du Rapport d'Evaluation du CIO le 10 Mai et réunion de présentation des candidatures les 18 et 19 Mai à Lausanne) seront cruciaux pour Annecy et sa capacité à inverser la tendance.

– Quels sont les principaux atouts du dossier d'Annecy ? Ses faiblesses ?

Les atouts d'Annecy 2018 sont multiples mais j'estime qu'il y en a trois qui sont essentiels : la compacité des sites, le développement durable et la place des sportifs au sein de la candidature.

La compacité du projet français est sans nul doute sa meilleure arme face à Munich et PyeongChang. En effet, les sites olympiques se situent dans un périmètre de seulement 33 kilomètres et sont répartis entre les pôles d'Annecy et de Chamonix-Mont-Blanc. De plus, le confort des athlètes est pleinement pris en compte puisque la très grande majorité des compétiteurs (95%) seraient hébergés à moins de 20 minutes de leurs sites. Enfin, les sites paralympiques seraient regroupés dans un périmètre extrêmement resserré de seulement 14 kilomètres, dans le pôle d'Annecy.

Mais outre cette compacité optimale, la force du dossier français réside dans son originalité : les deux pôles accueilleraient à la fois des compétitions de neige et de glace et sont donc, d'une certaine manière, pluridisciplinaires à l'inverse de Munich et PyeongChang qui présentent deux pôles bien distincts. Cette offre est séduisante pour le public qui pourra de fait assister à des compétitions aussi diverses que le ski alpin et le patinage au sein d'un même pôle.

L'autre atout important d'Annecy 2018 réside dans la place accordée au développement durable, tant du point de vue environnemental que de l'héritage. Des sites sont déjà opérationnels à l'image du site de La Plagne pour le bobsleigh, la luge et le skeleton où encore le site du Grand Bornand pour le biathlon. Les sites à construire le seront de manière temporaire ou pérenne. Le Théâtre des Cérémonies ne pourra pas être utile au territoire annécien après les Jeux. Il sera donc temporaire. L'Anneau de Vitesse d'Annecy en revanche sera un héritage exceptionnel pour la France puisqu'il s'agira alors de l'unique structure de ce type dans l'Hexagone.

Enfin, la place des sportifs a été redéfinie depuis l'échec de Paris 2012. Avec Annecy 2018, les athlètes sont pleinement intégrés au processus d'élaboration du dossier d'abord et de sa promotion ensuite. Jean-Pierre Vidal et Pernilla Wiberg offrent une image dynamique à la candidature et les relations au sein du CIO de la suédoise Pernilla Wiberg ne sont pas négligeables !

Du côté des faiblesses, le système de transport pourrait être le talon d'Achille de la candidature. Malgré les garanties apportées au dossier, l'utilisation de l'aéroport de Genève et de Lyon pourrait être problématique. Il s'agit en effet d'aéroports d'envergure régionale voir nationale mais certainement pas internationale. On peut toutefois penser que la majorité des spectateurs viendront de l'Hexagone et de l'Europe de l'Ouest.

Munich en revanche compte mobiliser son aéroport international, l'un des premiers d'Europe et PyeongChang mobilisera elle aussi des aéroports de dimension internationale. Outre les données aéroportuaires, la capacité des bus à disposition des spectateurs peut être aussi problématique. Actuellement, les bus de l'agglomération annécienne peuvent transporter 39 000 passagers par jour. Il faudra qu'ils transportent entre 90 000 et 130 000 spectateurs durant les Jeux. Les défis sont donc importants pour Annecy et sa région.

- ***Le budget français consacré à la candidature est bas comparé à celui des pays étrangers. L'Etat se donne-t-il réellement les moyens d'être lauréat ?***

A l'inverse de Munich et PyeongChang, il semble que l'Etat ne se soit pas pleinement engagé dans la candidature. Des trois Villes Candidates, PyeongChang dispose sans doute du plus grand soutien étatique, un soutien sans faille de l'administration centrale à l'administration locale. En France, l'Etat fait, selon moi, le strict minimum.

Sur la forme la présence de Chantal Jouanno, Ministre des Sports lors de la visite de la Commission d'Evaluation du CIO a rassuré de même que la venue de Nicolas Sarkozy. Le 06 Juillet à Durban, il sera essentiel et peut être même déterminant que les acteurs politiques de la candidature soient présents : le Chef de l'Etat, la Ministre des Sports mais aussi les représentants des Collectivités Territoriales engagées dans le processus, car lorsqu'une ville est désignée hôte des Jeux Olympiques, c'est l'ensemble de la puissance publique qui doit être mobilisée et opérationnelle pour effectuer les démarches et les travaux durant les sept années précédentes les Jeux. Le CIO a besoin de garanties, surtout depuis les sueurs froides d'Athènes 2004.

A Singapour, la présence de Tony Blair avait été jugée cruciale dans le choix de Londres pour les Jeux d'été 2012. Il avait pris le temps de rencontrer sur place quelques membres du CIO tandis que Jacques Chirac s'était contenté d'un aller-retour express uniquement pour assister à la présentation française. Les membres du CIO ont envie d'être « choyer », ils doivent sentir qu'ils ont une certaine importance quant à la désignation d'une ville olympique. Les JO sont le premier événement planétaire en termes sportif bien sûr mais aussi économique et d'une certaine façon diplomatique. On l'a vu en 2009 lorsque Rio de Janeiro et le Brésil ont remporté les Jeux Olympiques d'été 2016. Le soutien indéfectible du Président Lula, du début à la fin du processus de désignation a sans doute compté dans la décision finale à Copenhague. Longtemps favorite, Chicago a subi l'hésitation de Barack Obama qui a d'abord mobilisé sa femme pour rencontrer les « olympiens » avant de venir soutenir la candidature le jour du vote.

Sur le fond en revanche, l'Etat pourrait faire plus en mobilisant de l'argent public supplémentaire où bien en mobilisant plus fortement les entreprises multinationales notamment. Munich a un budget qui varie entre 40 et 50 millions d'euros selon les estimations tandis que PyeongChang en a un de plus de 100 millions d'euros.

Annecy quant à elle dispose d'un budget de 30 millions d'euros. Il est important de souligner les progrès effectués : en Juin 2010, le budget n'était que de 18 millions d'euros. Depuis l'arrivée de Charles Beigbeder à la tête du Groupement d'Intérêt Public (GIP) d'Annecy 2018, le budget a augmenté de 10 millions mais cela est sans doute encore insuffisant. Cependant, il ne faut pas oublier que dans le passé, des candidatures avec un faible budget ont remporté la mise : Rio par exemple faisait figure de « petit poucet » par rapport à Chicago et pourtant le résultat fut tout autre et Rio l'emporta largement.

C'est pourquoi, lorsque le vote se joue à quelques voix comme ce fut le cas en 2005 pour Londres, le facteur du soutien gouvernemental, politique et économique peut compter et faire pencher la balance du côté de telle ou telle ville candidate. Les enjeux sont si importants que rien ne doit être négligé !